

# Fiscalité: les patrons neuchâtelois disent non à l'initiative du POP

Les organisations patronales ne veulent pas de l'initiative cantonale pour une fiscalité plus équitable, soumise au vote le 15 mai. Elles ont présenté mercredi les arguments qui appuient leur recommandation de vote. Pour Emmanuel Raffner, président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, «refuser l'initiative va dans le sens des efforts du canton pour mettre en évidence son attractivité». Le patron des patrons neuchâtelois estime que le texte proposé par le POP va à l'encontre des mesures qui visent à attirer de nouveaux habitants dans le canton de Neuchâtel, qui a perdu 2700 habitants entre 2017 et 2020. «Il faut attirer et conserver dans le canton des forces vives qui amènent des compétences, dont ont besoin les entreprises.»



**Les milieux patronaux estiment que l'initiative risque de décourager la domiciliation dans le canton de Neuchâtel.** LUCAS VUITEL

L'Union neuchâteloise des arts et métiers met en évidence la contribution des grandes fortunes à la comptabilité cantonale. «Si certains de ces contribuables déménagent dans des cantons voisins, les pertes

ne s'arrêteront pas à l'impôt sur la fortune, mais concerneront aussi l'impôt sur le revenu», craint Damien Cottier, président. «Les finances du Canton et des communes seraient alors fragilisées, ce qui remettrait en question des prestations et déboucherait sur des hausses d'impôts pour tous». Pour Damien Cottier, les contribuables concernés par l'initiative du POP participent au «dynamisme des milieux culturels et sportifs».

Vous pouvez retrouver sur [arcinfo.ch](http://arcinfo.ch) un débat entre le conseiller d'Etat aux finances Laurent Kurth et le député popiste Julien Gressot, la prise de position des milieux de l'immobilier, la position de la gauche et des syndicats, et enfin les recommandations de vote des partis pour le 15 février. **LOÉ**